

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux		Date d'inspection Le 28 septembre 2026
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de permis 2022020
Adresse 642 des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8		Numéro de téléphone (506) 727-0081
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 58	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été effectuée en matinée, dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté. À la suite de la vérification de 10 dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers étaient complets. Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis étaient remplis de manière conforme et lisible, et signés lorsque requis. Les formulaires de consentement présents dans les dossiers des enfants étaient tous complets et conformes aux exigences. Chaque formulaire était dûment signé par le parent ou le tuteur, et la date y était clairement indiquée. Un registre des incidents mineurs était tenu à jour. Les parents étaient informés des incidents et apposaient leur signature au registre afin de confirmer que l'information leur avait été communiquée. Une discussion a eu lieu avec l'exploitante concernant un plan proposé aux parents ainsi qu'une discussion à avoir avec l'agente pédagogique sera faite afin de comprendre le suivi. Le matériel et l'équipement étaient variés, disponibles en quantité suffisante pour le nombre d'enfants inscrits et adaptés à leur âge. Ils étaient rangés sur des étagères basses et ouvertes, facilement accessibles aux enfants. Le matériel observé était propre et en bon état. L'aire de jeu intérieure était entretenue régulièrement afin d'assurer la sécurité des enfants. À mon arrivée, les enfants étaient en période de jeu libre à l'intérieur avant de se préparer à aller jouer à l'extérieur.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 28 septembre 2026

Date

original signé par
Audrey Clément

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"